Quotas : la France en 2025

07/01/2010 à 18h25

Sébastien Fath est historien, chercheur au CNRS et ancien élève de l'Ecole normale supérieure. Il imagine les conséquences en 2025 d'une politique des quotas commencée en 2010 avec l'obligation pour les grandes écoles d'accueillir 30% de boursiers.

> ***France, année 2025.*** *Que ce fut dur !* ***Mais finalement, le lobbying de la droite libérale et de la gauche communautariste a payé.*** *Désormais, les équipes de football de division d'honneur auront droit à un quota d'accès de 30 % à la sélection de l'équipe de France.*
> *Il y a bien eu quelques protestations, ici et là. Mais le président de la République et ses ministres avaient bien rodé leur rhétorique,* ***portés par plus de quinze ans de pratique quasi générale en haut lieu.*** *Toute contestation de ce nouveau mode de sélection des joueurs était déclarée «profondément choquante».*
> *Les joueurs de football de division d'honneur ne sont-ils pas aussi méritants que ceux de Ligue 1 ? Sont-ils moins capables de courir, moins dignes ? Non évidemment !* ***Alors pourquoi faudrait-il perpétuer cette pratique scandaleuse qui consiste à ne recruter les meilleurs que parmi les clubs de Ligue 1 ?***
>
> *La France populaire, nourrie de jeux télévisés rassembleurs et de fast-food informatique numérique, applaudit en majorité. Après tout, les clubs de division d'honneur étant bien plus nombreux que les clubs de Ligue 1, pourquoi leur refuserait-on l'accès à la sélection nationale ?* ***Les intellectuels français bien en vue et bien en cour se réjouissent, pour la plupart. Quel bonheur d'engranger, au travers de cette décision symbolique, les dividendes de quinze années de combat pour la justice !***
> ***Cela avait commencé dès 2010****, lorsque le gouvernement et ses*

affidés avaient décrété que 30 % des étudiants boursiers devraient obligatoirement réussir les concours d'entrée aux grandes écoles, au grand dam du principe républicain d'égalité d'accès au concours (boursier ou non, Blanc ou Noir, fille ou garçon, les critères d'entrée sont les mêmes). Beaucoup avaient alors protesté, osant jusqu'à suggérer qu'il s'agissait d'une solution antirépublicaine. De misérables pisse-froid, justement brocardés par Richard Descoing sur toutes les radios, s'étaient même permis de dénoncer une mesure démagogique et bon marché, qui cache derrière de grands mots un trivial souci d'économie. Il est moins coûteux d'établir des quotas pour les défavorisés dans les concours, que de lutter en amont contre les discriminations sociales par un encadrement scolaire plus ambitieux et un système renforcé de bourses.

Mais la révolution vers la justice a suivi son cours. ***Une fois réglé le sort de l'école républicaine, on s'est attaqué à d'autres domaines****. En 2014, des pressions croissantes sur la Fédération française de football avaient conduit à diversifier le recrutement des sélectionnés de l'équipe de France à tous les clubs de Ligue 1, renonçant au favoritisme scandaleux qui voyait les grands clubs privilégiés par rapport aux petits. En 2019, ce fut le tour de la Ligue 2. Désormais, l'équipe de France est plus juste et belle que jamais : avec 30 % de recrutés au niveau division d'honneur, quelle meilleure image de l'excellence du modèle français ? Que les grincheux prennent garde : gare à eux s'ils osent protester au cas où la France perde 12 à 0 contre le Brésil à la prochaine Coupe du monde !* ***Toute allusion à une baisse de niveau à cause des nouveaux quotas de sélection sera poursuivie devant les tribunaux comme «profondément choquante».***

Source : Le Monde